



Mes chers concitoyens,

Nous arrivons presque au terme de l'année 2021 et nous sommes soulagés et inquiets d'en voir la fin !

Et oui, notre quotidien subit encore des turbulences provoquées par la Covid 19 aux multiples « variants ». Aussi, bien que nous soyons, comme vous, impactés, nous poursuivons nos programmes et projets divers.

Pour toutes ces raisons, il est important de vous rappeler que ce qui reste prioritaire, lors de nos choix, c'est vous !

C'est en pensant à vos besoins que nous travaillons à l'amélioration de votre cadre de vie, que nous donnons l'opportunité aux jeunes de rester dans le village, que nous vous offrons des divertissements et que nous valorisons votre environnement naturel tel que la forêt et le lac pour les loisirs.

Malheureusement, il nous faut encore nous adapter et chacun peut constater que nous avons bien du mal à retrouver notre vie « d'avant » !

Ainsi, le lien social que tissent les diverses associations se dissout, faute de pouvoir organiser des activités avec la certitude de les réaliser.

Malgré tous ces aléas, vous êtes et serez toujours notre priorité.

En 2021, dans notre communauté Saulxurone, certaines familles ont été ébranlées par des épreuves tragiques, fort heureusement d'autres ont eu la joie de célébrer des événements heureux tels que des unions et des naissances.

Gardons espoir que l'avenir devienne lumineux pour nous tous et surtout pour nos enfants.

Toutes les annonces communales de travaux et projets étant en cours de réalisation, c'est avec confiance que je vous adresse, au nom de l'équipe municipale, mes meilleurs vœux pour un avenir aux couleurs de Liberté, d'Égalité, de Fraternité, dans la Solidarité.

Au nom de l'ensemble des élus et du personnel de notre chère commune, en mon nom, je vous souhaite à toutes et à tous de belles fêtes de fin d'année et, surtout, une très belle année 2022 !

Que 2022 vous garde en bonne santé et vous apporte joie et bonheur.

Votre dévoué Maire, Sylvain GLORIOT

Compte rendu de séance

Séance du Jeudi 25 Novembre 2021

L'an 2021 et le Jeudi 25 Novembre 2021 à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, SALLE MOUGENOT sous la présidence de

GLORIOT Sylvain Maire

Présents : M. GLORIOT Sylvain, Maire, Mmes : LOYAL Claire, PATARD Sandrine, Melle BRIGUÉ Coralie, MM : BOIVIN Richard, COLLIOT Sébastien, LOMON Michel, LOMON Mickaël

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme SENDEL Danièle à M. GLORIOT Sylvain, M. GOLE Pascal à M. COLLIOT Sébastien

Absent(s) : M. GAUTHIER Dimitri

A été nommé(e) secrétaire : Coralie BRIGUÉ

MARCHE CONSTRUCTION D'UNE MAISON ASSISTANTS MATERNELS

Réf : 2021058

Suite à l'ouverture des plis de l'appel d'offres pour le marché de travaux de construction du Maison d'Assistants Maternels, le Conseil Municipal entérine la commission d'ouverture des plis et décide de confier aux entreprises suivantes les travaux des divers lots :

- Lot n° 1 Terrassement/VRD/Gros-Œuvre :	Entreprise SIMOES pour	66 072.19 €
- Lot n° 2 Charpente/couverture/Ferblanterie :	Entreprise VIGNOLA pour	28 895.34 €
- Lot n° 3 Plâtrerie/Isolation :	Entreprise MALDEME pour	14 191.74 €
- Lot n° 4 Électricité/Ventilation	Entreprise KERN pour	11 445.93 €
- Lot n° 5 Plomberie/Sanitaire/Chauffage	Entreprise MATHIS § PHILIPS pour	23 500.99 €
- Lot n° 6 Menuiseries Intérieure § Extérieure	Entreprise MAIRE pour	22 962.00 €
- Lot n° 7 Enduits Extérieurs	Entreprise S.D.B. pour	5 924.82 €
- Lot n° 8 Chape liquide/Faïence/RVT de sol	Entreprise ROBEY pour	9 605.04 €
- Lot n° 9 Peinture	Entreprise RICHARD pour	4 533.59 €
- Lot n° 10 Serrurerie	Entreprise MOUGINOT pour	6 540.40 €

TOTAL des offres adjudicataires H.T. : 193 672.04 €

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

MARCHE DE TRAVAUX DEMOLITION PARTIELLE, RECONSTRUCTION ET MODIFICATION DE 2 BATISSES POUR L'AMENAGEMENT DE DEUX LOGEMENTS - 26 GRANDE RUE

réf : 2021062

Suite à l'ouverture des plis de l'appel d'offres pour le marché de travaux démolition partielle, reconstruction et modification de 2 bâtisses pour l'aménagement de deux logements - 26 grande rue, le Conseil Municipal entérine la commission d'ouverture des plis et décide de confier aux entreprises suivantes les travaux des divers lots :

- Lot n° 1 Démolition/Déconstruction :	Entreprise BARROIS pour	19 500.00 €
- Lot n° 2 Terrassement/VRD/Gros-Œuvre :	Entreprise SIMOES pour	143 123.09 €
- Lot n° 4 Plâtrerie/Isolation :	Entreprise BACCHINI-PERRY pour	37 373.36 €
- Lot n° 5 Électricité/Ventilation :	Entreprise KERN pour	20 388.26 €
- Lot n° 6 Plomberie/Sanitaire/Chauffage	Entreprise MATHIS ET PHILIPS pour	57 879.64 €
- Lot n° 7 Menuiseries intérieure et extérieure	Entreprise MAIRE pour	66 487.20 €
- Lot n° 8 Enduits extérieurs	Entreprise SDB pour	37 815.56 €
- Lot n° 9 Chape Liquide/Carrelage/Faïence/Rvt de sol	Entreprise ROBEY pour	28 413.10 €
- Lot n° 10 : Peinture	Entreprise RICHARD pour	14 736.39 €

TOTAL des offres adjudicataires H.T. sans le lot n° 3 : 425 716.60 €

Le lot n° 3 étant infructueux 2 fois de suite, l'architecte va demander des devis à plusieurs entreprises.
A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

AMENAGEMENT GRANDE RUE ET RUE CANNELLE

réf : 2021063

Après présentation du dossier d'Armonie Environnement pour l'aménagement grande rue et rue cannelle d'un montant

H.T. de 785 923.56 €

Le Conseil Municipal approuve ce dossier et décide de le déposer au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux - D.E.T.R. auprès de Monsieur le Préfet des Vosges.

Monsieur le Maire est autorisé à signer les documents nécessaires à cette demande.

A l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0)

CREATION OU EXTENSION DE LA VIDEOPROTECTION SUR L'ESPACE PUBLIC

réf : 2021064

A l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0)

ACCESSIBILITE AU LOTISSEMENT SYLVESTRE

réf : 2021065

Après lecture des différents devis reçus pour l'accessibilité du lotissement Sylvestre, le Conseil Municipal décide de choisir l'entreprise **NICOLAS TP de VAUDONCOURT pour un montant global de 40 698 € H.T.**

Les crédits sont prévus au budget lotissement.

Monsieur le Maire est autorisé à signer les documents nécessaires.

A l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0)

MOTION DU CENTRE DE GESTION DES VOSGES

réf : 2021066

CONSIDERANT :

- le rôle central de la secrétaire de mairie dans le maintien d'une continuité de service public dans les territoires ruraux,
- les tensions dans le recrutement des secrétaires de mairie au niveau national,
- le besoin de pourvoir les quelques 200 départs en retraites dans cet emploi à l'horizon 2030 sur le territoire vosgien,
- les actions entreprises depuis 2015 par le Centre de Gestion et ses partenaires (CNFPT, POLE EMPLOI,

CAPEMPLOI88) pour organiser des formations pratiques au métier de Secrétaire de Mairie, avec l'appui des mairies volontaires

CONSIDERANT :

- la mission de promotion de l'emploi public et de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences des Centre de gestion,
- la formation professionnelle comme levier incontournable pour faire la promotion de ce métier et qualifier un vivier à cet emploi,
- l'absence de parcours diplômant adapté aux spécificités de ce métier,

CONSIDERANT :

- le succès du dispositif de formation existant depuis 2018 dans les Vosges financé par le CNFPT -sur fonds propres- et Pôle Emploi au moyen de l'Allocation Individuelle de Formation (A.I.F.),
- le refus de la direction territoriale de Pôle Emploi de maintenir ce financement, considéré comme dérogatoire au principe de marché public de la formation professionnelle,
- la volonté de la direction de Pôle emploi de faire correspondre formation et embauche par un seul et même employeur,
- la remise en question par ce biais du principe de tutorat et de mentorat propre au dispositif existant et gage de son succès.

DEMANDE :

- l'adaptation des politiques publiques de l'emploi aux spécificités des collectivités territoriales rurales,
- le maintien du financement par Pôle emploi de la formation des secrétaires de mairie en sa forme existante, associant mentorat auprès de secrétaires qualifiées et formation théorique,
- la sécurisation sur le long terme de ce financement et sa généralisation à d'autres métiers de la territoriale,
- la possibilité de proposer plusieurs sessions de formations par an pour le métier de secrétaire de mairie ou d'agent administratif en milieu rural.

A l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0)

DEMANDE DE SUBVENTIONS ASSOCIATIONS

réf : 2021068

Suite aux demandes de subventions présentées, le Conseil Municipal décide d'octroyer :

- 150 € à l'AFM TELETHON
- 150 € à l'Association "le courage d'Antoine"

Les crédits seront prévus au budget primitif communal 2022.

A l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0)

DECISION MODIFICATIVE BUDGET COMMUNE

réf : 2021067

Suite au prélèvement FPIC de 33 237 €, le Conseil Municipal décide d'inscrire ce crédit au chapitre 014 au compte 739223 du budget communal 2021

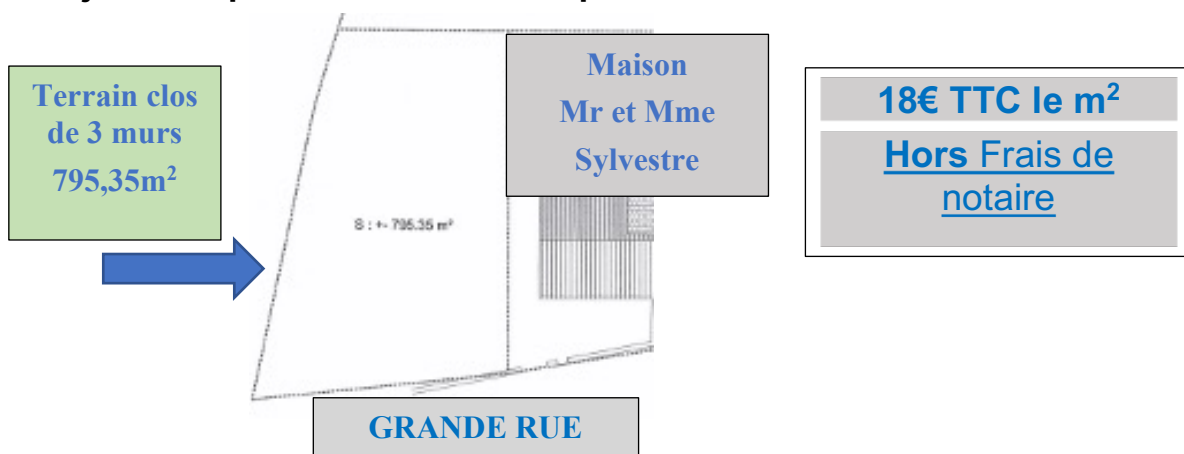
Cette somme est équilibrée par le suréquilibre de la section de fonctionnement.

En mairie, le 01/12/2021
Le Maire
Sylvain GLORIOT

DIVERSES INFOS

TERRAIN A BÂTIR (Grande Rue hors lotissement)

Le terrain clos de 3 murs (ancien jardin) d'une surface de 795,35m², situé directement Grande Rue, est toujours disponible à la vente au prix de



TRAVAUX LOTISSEMENT

PASSAGE RÉALISÉ POUR LA VOIE
D'ACCÈS AU LOTISSEMENT
DEPUIS LA GRANDE RUE



LOTISSEMENT

Piquetage des terrains du lotissement effectué par le Cabinet de Géomètre Merle le 03/12/21

MAISON D'ASSISTANCE MATERNELLE



Piquetage de la MAM effectué le 03/12/21 par le Cabinet de Géomètre Merle
Ainsi que le terrassement par l'entreprise Simoes.

LA FÔRET : COMMISSION BOIS

Belle vente des grumes au profit de la commune :

Prix de vente du m³ de chêne : 323 €

Prix de vente du m³ de hêtre : 80 €

Prix de vente du m³ de frêne : 134 €

SOIT UN TOTAL DE : 93 000 €

20



2...

CONGÉS SECRETARIAT DE MAIRIE

LE SECRÉTARIAT SERA FERMÉE DU MERCREDI 22 DÉCEMBRE 2021

AU LUNDI 03 JANVIER 2022 INCLUS

CADEAUX DE FIN D'ANNÉE DE LA COMMUNE

Comme tous les ans, chaque foyer du village se verra offrir un cadeau que vous viendrez chercher en mairie du 11 décembre 2021 au 14 janvier 2022. Les plus « anciens » habitants le recevront lors de la distribution du colis de Noël du CCAS. Soyez aimable d'accueillir les « coursiers bénévoles » le 18 décembre 2021 à partir de 10h30.

Merci de prévenir la mairie si vous avez un empêchement.

**LES CADEAUX DES GRANDS ET PETITS SONT À CHERCHER
AUX HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE**

MARDI DE 17H À 19H MERCREDI ET VENDREDI DE 10H30 À 12H

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLÉCTORALES EN LIGNE

L'inscription sur les listes est désormais possible 6 semaines avant les élections Présidentielles du 10 avril 2022. Avec la mise en place du répertoire électoral unique, chaque citoyen peut vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes :

<https://www.service-public.fr/partocimoers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

L'inscription en ligne est généralisée et chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, pourra s'inscrire directement par internet sur le site :

<https://www.service-public.fr>

LES VOEUX DES ASSOCIATIONS



SAULXURES ANIMATIONS

Madame Ludivine Paillette vous adresse, au nom de l'Association, ses bons vœux pour 2022 !

CHASSE AU BOIS

**Les membres de l'association vous adressent
Pour l'année nouvelle leurs vœux les meilleurs.**



LE RACING CLUB DE SAULXURES LES BULGNEVILLE



Les joueurs et les dirigeants du RCSB vous adressent leurs vœux les plus chaleureux. Ils vous souhaitent une année 2022 sereine et joyeuse !

LES CALENDRIERS ARRIVENT... SOYEZ GÉNÉREUX !



**MADAME YOLANDE MAYEUR
RECEVANT LA MÉDAILLE D'HONNEUR
RÉGIONALE, DÉPARTEMENTALE ET
COMMUNALE DU TRAVAIL DE COULEUR
VERMEIL LE 11 NOVEMBRE DERNIER.**

**JUSTE RÉCOMPENSE POUR SON
ANCIENNETÉ (34 ANS) ET LA QUALITÉ DE
SON TRAVAIL AU SECRÉTARIAT DE LA
COMMUNE.**

**FÉLICITATIONS ET MERCI
POUR VOTRE DÉVOUEMENT !**

**L'ÉGLISE SAINT MARTIN SERA OUVERTE DURANT LE MOIS DE
DÉCEMBRE POUR PERMETTRE, À CEUX QUI LE SOUHAITENT,
DE SE RECUEILLIR ET DE FAIRE DÉCOUVRIR
LA CRECHE AUX PLUS PETITS.**



NOUVEAUX HABITANTS



Nous souhaitons la « bienvenue » à Madame Marine Brasseur et à Monsieur Bryan Thiébaut qui viennent de s'installer dans la commune

CARNET DE VIE



Nous présentons nos condoléances les plus sincères à la famille de Monsieur Mickael GOLÉ disparu accidentellement le 09 novembre 2021.

Nous adressons nos sincères condoléances à la famille de Madame TOUBHANS Émilienne décédée le 20 novembre 2021.

Nous présentons nos sincères condoléances à la famille de Madame CHAILLY Françoise décédée le 29 novembre 2021.



ATTENTION DERNIERES NOUVELLES !!!



**SAULXURES LES BULGNEVILLE A ACCUEILLI LE PERE NOEL ET SES
NOMBREUX CADEAUX POUR LES ENFANTS DE LA COMMUNE.
MERCI À LUI ET À CEUX QUI SONT VENUS LE SALUER !**

ANNULATIONS

**CÉRÉMONIE DES VŒUX PREVUE LE 08 JANVIER 2022 À 17H30
AINSI QUE LA CÉRÉMONIE DE REMISE DE MÉDAILLES
ET LE PALMARÈS DES CONCOURS DE FIN D'ANNÉE
SONT ANNULÉS**

**SUITE A L'ÉVOLUTION DES CONSIGNES GOUVERNEMENTALES
LIÉES A LA CRISE SANITAIRE DE LA COVID**



Madame Yolande Mayeur, au secrétariat de Mairie,
Agnès, Ludovic, et Patrick, les employés communaux

Le Conseil Municipal

Sylvain, Sébastien, Mickael, Michel, Danièle, Sandrine, Claire,
Coralie, Richard, Dimitri et Pascal

Vous présentent leurs vœux de santé, joie et réussite !



« Quel que soit notre croyance,

Marchons ensemble et partageons les plus beaux des cadeaux :

Le Respect, la Joie, la Solidarité et la Bienveillance »

Auteur Inconnu

A BIENTOT en 2022 !

